



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

impasse des Pincevents 77000 la Rochette  
Tel : 01 64 37 23 41



ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON - EDUCATION SPORTIVE - FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE – TENNIS – TIR A L'ARC - VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF

## PROCES VERBAL

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 4 avril 16

### Présents :

ASR : M. Bourreau (Président),  
Volley-ball, Tir à l'arc, Tennis, VTT, Pétanque, Football, Ecole Multisports, Badminton, Athlétisme, Arts martiaux, CMS, GV. (Voir feuille de présence)

### Représentés par pouvoir :

Basket (C Paulard)  
J M Lucet (M Bourreau)  
P Vitani (M Bourreau)

### Absents excusés :

Arts Martiaux.

**Quorum :** La majorité des sections étant représentées, ce CD peut valablement délibérer.

### Ordre du jour :

#### **-Adoption du PV de L'ASR du 16/11/15.**

Le prêt à la section Tennis initialement prévu à hauteur de 6000 € n'est que de 5000 € remboursable en 5 ans suivant convention ASR/Tennis.

PV adopté à l'unanimité.

#### **-Compte de Résultat 2014 :**

Présentation ,aux sections, du compte de résultat 2014 de l'ASR en accord avec la décision prise en AG de l'ASR du 25/5/15 suite à une erreur non décelée en séance ne permettant pas aux vérificateurs aux comptes de le faire adopter.

Celui-ci sera donc à nouveau présenté lors de la future AG 2015 pour adoption.

#### **Point documents de fin d'année :**

Manque les documents AG GV compte tenu que l'AG de cette section se tiendra le 6/4/16.

Les effectifs ASR sont en augmentation de + 54 soit 1944.

Le bilan 2015 de certaines sections reste très négatif : Basket – 16979 € ; Football – 9176 €. A remarquer que la trésorerie ASR (3144 €) est la plus basse enregistrée historiquement .L'ASR n'est plus en capacité d'aider une nouvelle section après avoir aidé la section Tennis.

Les bilans de fin d'année restent des images, seuls les comptes présentés aux différentes AG sont réels.

### **Point subventionnement Municipal 2016 :**

Versement d'un acompte de 20000 € milieu février.

L'ASR a demandé la reconduction du subventionnement 2015 soit 64000 €.

Cette proposition a été retenue et sera présentée au vote du conseil Municipal du 6/4/16.

Le Président de l'ASR demandera d'en accélérer le versement

### **Conseil Départemental :**

Les associations sont concernées en général par 3 postes.

-contrat d'objectif

-fonctionnement

-événements

Dans le cadre des restrictions budgétaires la diminution moyenne sur les 3 postes sera d'environ – 35%.

Cette collectivité se désengage complètement sur le médical.

A ce jour il est impossible d'obtenir un quelconque RdV avec quiconque.

### **Gestion des installations :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier les sections, en principe, n'ont plus les clés et la fermeture des installations est de la responsabilité des gardiens .Si la fermeture du CCS R Tabourot est maintenue à 22 h 30 (lumières + installations) ; ce n'est pas le cas à R Huard avec une fermeture des lumières 22 h 05 et une fermeture des installations à 22 h 30.C'est un retour en arrière par rapport à l'histoire....malgré l'intervention du Président de l'ASR cette nouvelle procédure est entérinée.

Enfin des dépassements sont enregistrés (volley) ce qui amène le Président de l'ASR à de multiples médiations...

Nous sommes passés d'un laxisme anormal à une psycho-rigidité extrême...laissons faire le temps ce qui n'empêchera pas le Président de tenter de faire évoluer la situation.

Le Président de l'ASR réitère sa demande pour avoir les clés des installations afin de pallier à quelques déficiences du gardiennage (expériences passées).

Une section est heureuse ; le Tir à l'Arc qui vient d'installer son pas de tir extérieur sur un terrain de tennis non utilisé.(accord municipal).

### **Articles sports pour magazine Municipal :**

Les sections Football, Multisports, Volley ; CMS doivent fournir leur article + photos pour le 25 avril 16 pour parution dans le magazine Municipal de juin.

### **Points divers :**

La fête des écoles est supprimée. Le CCS R Tabourot sera donc disponible tout le mois de Juin

Le concert CAMVS ne nécessitera pas de repli .Fermeture du CCS R Tabourot du vendredi 27 mai 8 h au lundi 30 mai 16 h

Créneau multisports le samedi au gymnase R Huard en rappel :

- si volley : 17 h 30

- pas de volley : 17 h

Information du Président du Badminton : il quittera cette fonction à l'AG de cette section et il se retirera du bureau de l'ASR (Trésorier adjoint).

Le Président de l'Athlétisme présente au CD sa lourde organisation de fin juin.

Pdt ASR  
M Bourreau